



Service de l'attractivité  
et de la politique des  
ressources humaines

Sous-direction de  
l'attractivité des métiers  
et du recrutement

DGRH D2-5

## **Décision**

**portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Ingénieur-e en conception instrumentale, session 2025**

N° C2B43IGEECY

### **Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

## **DÉCIDE**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Ingénieur-e en conception instrumentale, au titre de l'année 2025 :

Monsieur MALHOMME Thomas, ingénieur d'études de classe normale, président, expert, Ecole centrale de Lyon, Lyon.

Monsieur BRETON Gérard, ingénieur d'études hors classe, vice-président, expert, Institut national des sciences appliquées de Lyon, Lyon.

Madame GAILLARD Sophie, ingénieure d'études de classe normale CNRS, experte, Institut national des sciences appliquées de Lyon, Lyon.

Madame HENRIET Nicole, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université Savoie Mont Blanc, Chambéry.

Monsieur CLOET David, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université Savoie Mont Blanc, Chambéry.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 16 mai 2025

Pour le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du département des concours  
des personnels des bibliothèques, ingénieurs,  
administratifs, techniques, pédagogiques,  
sociaux, de santé, de direction et d'inspection



Pauline MAINDON